



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section histoire

Textes d'accompagnement des questions du programme

Session 2015

Questions d'histoire

Histoire ancienne (nouvelle question)

Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.-C.

Cette question se propose de couvrir l'histoire de l'Empire romain entre la fin de la République et le début du règne de Vespasien.

70 av. J.-C. correspond au consulat de Pompée et de Crassus, deux acteurs essentiels des guerres civiles, et surtout à la dernière censure républicaine qui entérine l'accès de tous les Italiens à la citoyenneté romaine. Le doublement des effectifs du corps civique révèle alors l'inadaptation des institutions d'une cité à la gestion d'un État territorial italien et d'un empire étendu à presque tout le monde méditerranéen. Il portait ainsi en germe l'instauration d'un pouvoir personnel, le Principat, au terme de guerres civiles qui marquèrent le dernier demi-siècle avant notre ère, mais aussi les années 68-70, entre la mort de Néron, dernier empereur Julio-Claudien, et la fondation d'une nouvelle dynastie par Vespasien qui exerça la censure en 73-74, terme de ce programme.

Le choix de « monde romain » plutôt que d'« Empire romain » dans l'intitulé doit aussi inciter à examiner les modalités de l'expansion de Rome qui passait par la provincialisation, mais aussi par des relations nouées avec des royaumes clients.

Au total, cet intitulé met donc l'accent sur les transformations politiques.

La question se trouve ainsi en adéquation avec le programme de l'enseignement secondaire qui aborde « L'invention de la citoyenneté dans le monde antique » et notamment la citoyenneté romaine. Elle touche en effet à la fois à l'intégration des Italiens dans le corps civique, à l'évolution du contenu de la citoyenneté romaine sous un régime monarchique et à sa diffusion dans les provinces.

Mais en plaçant la Méditerranée au cœur géographique du sujet, elle invite aussi à ne pas négliger les échanges de toute nature (commerciaux, culturels et religieux) qui se développèrent entre ses rives, désormais dominées par Rome.

Histoire médiévale (nouvelle question) :

Gouverner en Islam entre le x^e siècle et le xv^e siècle (Iraq jusqu'en 1258, Syrie, Hijaz, Yémen, Égypte, Maghreb et al-Andalus)

Cette question porte sur la part du monde islamique issue du premier siècle des conquêtes et qui est restée attachée, tout au long ou pendant une large part de la période considérée, à la langue arabe du premier gouvernement impérial.

C'est pourquoi elle exclut l'Anatolie et les Balkans, l'Iran, l'Asie Centrale et le monde turcique, les Indes, l'Islam malais et l'Islam africain, tous espaces dont l'historiographie est par ailleurs plus difficile à mobiliser pour les candidats et les enseignants qui les préparent au concours.

Elle s'ouvre avec le moment où la proclamation de trois califats rivaux (à Bagdad, à Mahdiya, puis au Caire, et enfin à Cordoue après 929) le prive de son unité impériale, puis y renouvelle peu à peu, avec l'emprise croissante des « peuples nouveaux » (Turcs, Berbères), le fonctionnement des armées et de l'État. Elle se prolonge jusqu'aux bouleversements de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle : chute de Grenade (en 1492), chute du Caire aux mains des Ottomans (en 1517), émergence du chérifisme dans le Maghreb extrême.



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section histoire

Textes d'accompagnement des questions du programme

Session 2015

L'intitulé met l'accent sur la culture politique de l'Islam. Tous les aspects de la pratique du gouvernement seront donc sollicités : légitimation des pouvoirs – puisque leur multiplicité les place désormais en constante position de rivalité ; ambitions universelles, conquêtes tribales et consolidations impériales ; constitution des armées, tribales, mercenaires ou serviles, conduite de la guerre, poids et distribution de la fiscalité ; ethnicité des castes et des fonctions dans l'État ; titulature des princes, affirmation des califats, des sultanats, des pouvoirs délégués ; mise en place et en scène des souverainetés, sédentarité ou itinérance du pouvoir, sièges et repos de la puissance, villes capitales, palais ou citadelles, mausolées et nécropoles ; autorité et privilèges religieux des califats, pratiques orthodoxes, audaces hétérodoxes et dévotions soufies ; magnificence des objets, mécénat des édifices et des fondations pieuses, enrôlement des savants ; protection, exploitation ou persécution des communautés minoritaires, juives et chrétiennes.

Au total, la question se trouve en adéquation étroite avec l'esprit qui préside à l'enseignement de l'histoire des civilisations dans l'enseignement secondaire :

- elle souligne la profondeur des mutations historiques durant les six siècles étudiés, et invite à ne pas présenter la civilisation islamique comme un tableau sans profondeur temporelle – l'Islam a une histoire, ou plutôt est une histoire ;
- dans toute la mesure du possible, et sans jamais rien retirer aux singularités de l'histoire islamique, elle permet de mettre en valeur les formes impériales du gouvernement qu'on pourra rapprocher d'autres expériences politiques dans d'autres aires de civilisation.

Histoire moderne (question maintenue) :

La péninsule ibérique et le Monde, années 1470 - années 1640

Trois motifs majeurs ont présidé au choix de cette question.

1. Un profond renouvellement historiographique

Au cours des dernières années, la question de l'ouverture du monde aux XV^e et XVI^e siècles a fait l'objet d'analyses renouvelées par la prise en compte de questions relevant de l'histoire culturelle, de l'histoire politique, de l'anthropologie historique ou de l'ethnohistoire.

Les propositions méthodologiques ont également connu plusieurs ruptures marquées par de nouvelles propositions. L'affirmation des *subaltern studies* a attiré l'attention sur la nécessité épistémologique du décentrement d'approches très européocentriques et peu attentives à la prise en compte des marges de manœuvre utilisées par les acteurs locaux. D'autres lectures de l'ouverture du monde à la fin du Moyen Âge et à l'orée de l'âge moderne sont apparues, mettant en jeu de nouveaux paradigmes qui ont nourri la discussion : « histoire atlantique », « histoire globale », « histoire connectée », et invité à revisiter des questions trop souvent abordées à partir ou en fonction de l'Europe.

2. Approches et aspects de la question

Le dernier quart du XV^e siècle est l'un de ces tournants significatifs de l'histoire humaine : en deux générations, de 1470 à 1520 environ, s'affirment progressivement une représentation et une pratique profondément renouvelées du monde, qui expriment une nouvelle conscience de la globalité terrestre. Certes cette dernière demeure relative, tant une bonne partie – l'intérieur des continents – reste ignorée, ce que traduit la cartographie occidentale de l'époque. De manière concomitante, cette



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section histoire

Textes d'accompagnement des questions du programme

Session 2015

nouvelle appréhension des réalités planétaires s'accompagne d'une première « mondialisation » incomplète, qui affecte à des degrés divers l'ensemble des populations mises en relation à la suite des voyages d'explorations et de découvertes océaniques initiés par les Européens et au premier chef, les Portugais et les Espagnols. Dépassant l'approche ethno-centrée habituelle, il est possible de la revisiter en décentrant la focale d'observation et l'adoption d'une histoire croisée. Le propos est alors de réfléchir aux effets, directs et indirects, de ce changement d'échelle auquel se trouvent confrontées les populations du XVI^e siècle, même si toutes ne le vivent ou ne le perçoivent pas avec la même intensité. Il s'agit donc, par l'articulation entre la dilatation des espaces engendrée par la mondialisation et le registre local toujours prépondérant, de prendre en compte les interactions observables entre ces différents horizons.

Depuis une dizaine d'années, la réflexion portée par l'histoire croisée interroge les liens, réels ou construits par des représentations entre différentes formations historiquement constituées ; elle veut rompre avec des analyses compartimentées inscrites dans des histoires nationales ou des aires culturelles et faire émerger les modes d'interaction entre plusieurs registres et particulièrement entre le niveau local et le niveau global.

Cette approche est particulièrement applicable aux deux domaines ibériques qui émergent au début du XVI^e siècle comme résultantes directes des « découvertes ». Dans ce cadre juridico-politique clairement délimité, des connexions, des circulations, des échanges économiques, sociaux, culturels ont cours et promeuvent une intégration de territoires à l'échelle mondiale. Dans le même temps, la contingence des processus observés reste grande, ne serait-ce qu'en raison des diverses logiques qui s'expriment dans les expériences à caractère impérial vécues par les acteurs sociaux. Grâce aux jeux d'échelles, en conjuguant les registres du global et du local, cette question permet d'analyser les modalités et les manifestations tangibles et imaginaires d'une mondialisation opérée sous le magistère contesté du Portugal et de l'Espagne.

3. Une articulation avec les programmes de l'enseignement secondaire

Au lycée, en classe de seconde, dans un programme orienté vers la présentation des Européens dans l'histoire du monde, « l'élargissement du monde (XV^e-XVI^e siècle) » est abordé de manière dynamique à travers la question des entreprises maritimes des Européens et celle de la transformation des mondes extra-européens. Au collège, en classe de cinquième, dans la partie IV intitulée « Vers la modernité, fin XV^e-XVII^e siècle », doit être traitée la question suivante : « Les découvertes européennes et la conquête des empires ouvrent le monde aux Européens ».

Histoire contemporaine (nouvelle question) :

Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899

Cette question se propose de couvrir, durant un long XIX^e siècle, l'histoire des développements pluriels de trois thèmes majeurs de l'histoire de la France et de son empire colonial. Ces thèmes sont liés de manière indissociable aux champs politique, social et culturel de la France : il s'agit donc de ne pas dissocier mais d'articuler, d'analyser les mutations sociales et culturelles – éducation, croissance des mondes ouvriers, presse, iconographie... – qui contribuent à façonner l'ensemble des réflexions et des pratiques politiques (mobilisations, élections...), d'étudier les phénomènes de politisation de la société et leur capacité ou non à construire une démocratie en acte.



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section histoire

Textes d'accompagnement des questions du programme

Session 2015

Le point de départ : 1789 renvoie au début de la Révolution française et à la révolution des droits ; il se réfère à la naissance de la citoyenneté contemporaine, avant que l'été 1792, avec l'élection au suffrage universel masculin et la naissance de la République, ne fassent coïncider les trois dynamiques du sujet de façon nouvelle. Le terme retenu : 1899 renvoie à l'établissement durable de la III^e République après les graves crises sociales, politiques, identitaires traversées durant les années précédentes ; il marque une étape décisive mais ne constitue évidemment pas un point final consacrant un processus achevé et une démarche téléologique ; sur un plan factuel, il correspond tout à la fois à la formation du gouvernement dit de « défense républicaine », engagé dans la lutte pour l'état de droit et la restauration des libertés civiles, et à la promulgation de textes qui interrogent les principes démocratiques : extension du régime de l'indigénat (Madagascar) et décret Millerand sur le travail des étrangers en France.

Pour l'ensemble de la période ainsi délimitée, il s'agit de définir chacun des thèmes de la question et de penser leur interaction.

La question retenue conduit à rencontrer des hommes, des femmes, des étrangers, des populations colonisées ou dominées au cœur des enjeux de politiques d'intégration : obtention de la citoyenneté, assignation de statuts en marge de la citoyenneté voire refus de citoyenneté entière, politique d'exclusion de la citoyenneté... Elle n'oublie pas non plus les formes d'oppositions : depuis 1789, davantage encore avec l'avènement de la République, une population non négligeable de non-républicains a manifesté son refus des programmes de construction civile et nationale articulés au triptyque citoyenneté, république et démocratie. Les échecs, les inégalités civiles et les rejets seront donc ici pesés.

Si la France est au centre du sujet, l'universalisme souvent revendiqué des idées, pratiques et représentations du politique, les formes d'influence et d'action à l'international et les programmes transnationaux (projets européens) sont inclus dans la réflexion.

Au total, cet intitulé met donc l'accent sur les débats et enjeux politiques dans toutes leurs dimensions et sur leurs acteurs et actrices de ces débats et enjeux.

La question :

- est ainsi en adéquation avec les programmes de l'enseignement secondaire (classes de Seconde et Première) qui visent à doter les lycéens d'une culture politique et abordent les problématiques de compréhension des mutations du politique et de démocratisation des sociétés en France, en Europe et dans le monde à partir de la Révolution française ;
- témoigne par ailleurs du dynamisme de l'histoire de la France et de l'internationalisation de cette historiographie.

Questions de géographie

Géographie des territoires (question maintenue) :

La France : mutations des systèmes productifs

Depuis plusieurs années, une thématique large a été préférée au libellé général « Géographie de la France » pour inciter les candidats à travailler de manière spécifique cette partie récurrente du programme. Le thème « Mutations des systèmes productifs » présente à cet égard le même intérêt que les précédents « Aménager les territoires en France » puis « La France urbaine » : il s'agit d'une question d'actualité, ample et transversale, qui recoupe largement les programmes de différentes



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section histoire

Textes d'accompagnement des questions du programme

Session 2015

classes du Secondaire, en particulier ce qui a trait aux dynamiques des espaces productifs français dans la mondialisation.

L'expression « systèmes productifs » ne renvoie pas à la seule industrie manufacturière. Elle doit être comprise dans son sens le plus large en englobant non seulement les activités de production de matières premières (énergie, mines, carrières, agriculture et élevage...) et de fabrication (industrie) mais aussi les services marchands qui dominent dorénavant l'économie française. Il s'agit d'analyser ces activités dans leur globalité et de manière dynamique en abordant les transformations récentes et les mutations contemporaines des systèmes de production français. On ne négligera pas pour autant les héritages rendant compte de la localisation d'une large partie des activités sur le territoire national. Cette thématique oblige donc à connaître les différents secteurs d'activité, du primaire au tertiaire, de la pêche aux services aux entreprises en passant par le tourisme et l'industrie, sans négliger les investissements décisifs dans la R&D. Le thème nécessite en outre des connaissances de géographie générale sur la mondialisation, les déterminants des investissements directs étrangers, les logiques productives propres aux différentes branches et leurs facteurs de localisation.

Des indicateurs portant sur les performances des systèmes économiques à l'échelle nationale, régionale ou locale (bassins d'emploi) seront utiles. Il sera ainsi nécessaire de connaître certains ordres de grandeur en termes de répartition sectorielle, d'emploi, de chômage, de brevets, de qualification, de catégories socio-professionnelles. Le jury recommande toutefois de ne pas se limiter à une approche purement sectorielle et chiffrée de la question mais de l'aborder de manière géographique en étudiant particulièrement les espaces concernés à différentes échelles, de la répartition nationale des différentes activités à leur géographie infrarégionale, jusqu'à l'échelle du site (l'établissement). Une connaissance fine du territoire est donc attendue.

La question suppose également d'identifier les acteurs privés (à commencer par les entreprises elles-mêmes) et publics (l'Union européenne, l'État, les collectivités territoriales, les Chambres de commerce, les organismes touristiques) et leurs relations. On étudiera les stratégies d'implantation, de développement et d'investissement des firmes françaises et étrangères dès lors qu'elles ont des effets sur la localisation des activités et sur la géographie de l'emploi. À cet égard, il conviendra d'avoir des notions de géographie économique théorique sur les facteurs de localisation des firmes.

On abordera de même les politiques publiques aux différentes échelles : politiques européennes (PAC, cohésion, concurrence, compétitivité, recherche), aménagement du territoire, stratégies des collectivités de différents niveaux. On souhaite par conséquent une connaissance des instruments d'expansion économique et de développement territorial.

Enfin, les candidats veilleront à éviter les discours convenus ou abusivement généralisants sur les effets supposés de la mondialisation ou de l'intégration européenne sur les délocalisations ou la désindustrialisation. Toute analyse est recevable pourvu qu'elle s'appuie sur des faits, en étayant son argumentaire sur des données probantes et en illustrant son propos d'exemples précis.

Géographie thématique (nouvelle question) :

Géographie des mers et des océans

Retenir une question consacrée à la géographie des mers et des océans :

- suppose que l'on décentre le regard (en renonçant à l'approche continentale-centrée souvent privilégiée, au sein de laquelle la dimension maritime est traitée comme un appendice, un prolongement des territoires terrestres littoraux) et que l'on envisage mers et océans comme des



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section histoire

Textes d'accompagnement des questions du programme

Session 2015

objets scientifiques à part entière, traversés par des logiques territoriales, paysagères, économiques, sociales, politiques et culturelles spécifiques ;

- impose que l'on mesure que les enjeux pesant sur ces territoires – qui couvrent plus des deux-tiers de la planète – sont majeurs et s'expriment tant au niveau global qu'à des échelles régionales et locales.

Cette question amène à considérer, sur le plan thématique, tous les espaces maritimes, mers côtières et espaces hauturiers, dans leur diversité physique et humaine. Elle appelle à mobiliser les grandes catégories de la connaissance géographique pour une compréhension intégrée de l'ensemble de leurs aspects : géographie physique et environnementale des milieux marins, géographie économique, sociale et culturelle, approches de géopolitique et de géostratégie. Les mers et les océans sont notamment à étudier comme des réalités culturelles appréhendées différemment selon les lieux et les cultures.

La diversité des situations rencontrées et des contextes socio-écologiques est très élevée : il ne s'agira pas de les étudier de manière exhaustive mais d'identifier, à partir d'exemples précisément analysés, les interactions entre les différents éléments, processus et acteurs d'un espace animé de logiques territoriales multiples et originales, porteur d'enjeux majeurs pour les équilibres environnementaux, sociaux, économiques, culturels et politiques de l'humanité.

La question « Géographie des mers et des océans » s'articule ainsi avec les problématiques des programmes de l'enseignement du second degré, telles que les dynamiques géographiques des territoires et la gestion et le partage des ressources.